

# Familles en transformation

## Quand les modes de construction familiale se réinventent

*Jean-Paul Sanderson,  
Michel Oris (éditeurs)*



Paris, 2018  
ISBN 978-2-9521220-7-8

ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE  
A I D E L F • 133, boulevard Davout – 75980 Paris Cedex 20 (France) – <http://www.aidelf.org>

# Familles en transformation. Quand les modes de construction familiale se réinventent

Jean-Paul Sanderson, Michel Oris  
(éditeurs)

Jean-Paul Sanderson, Michel Oris  
Éditorial

**Bilampoa Gnoumou-Thiombiano et Agnès Adjmagbo**  
Organisation et conditions de vie des ménages en milieu urbain ouest africain :  
des situations masculines et féminines

**Nicolas Belliot, Nicolas Rebière**  
Se pacser ou se marier pour acheter ?  
Accession à la propriété et statut matrimonial en France

**Nadine Lefaucœur**  
Modes de constitution et dynamiques  
des configurations familiales à la Martinique

**Joëlle Kabile**  
Conceptions de la famille et représentations de la paternité  
chez des hommes martiniquais

**Kamel Kateb, Guy Brunet**  
Les familles israélites d'Algérie au XIX<sup>e</sup> siècle :  
de l'indigénat à l'assimilation

**Caroline Rusterholz**  
Entre tradition et émancipation,  
analyse des comportements familiaux en Suisse (1955-1970)

**Carole Beaugendre, Didier Breton, Stéphanie Condon**  
Faire couple aux Antilles : contre vents et marées ?

**Valérie Delaunay, Agnès Adjmagbo, Norbert Kpadonou, Bénédicte Gastineau, Emilien  
Kokou Vignikin, Bilampoa Gnoumou-Thiombiano, Soumaïla Ouedraogo**  
Monoparentalité en Afrique : une réalité complexe.  
Analyse comparative Bénin, Burkina Faso et Togo

---

**Arnaud Régnier-Loilier**

Trajectoires conjugales des personnes  
en relation amoureuse stable non cohabitante

**Florent Domergue**

Portrait de familles des immigrés et des descendants :  
des disparités selon les origines

**Franck Temporal, Carole Beaugendre, Claude-Valentin Marie**

Les familles transnationales des immigrés  
de Guyane : quelles réalités ?

**Mohamed Khachani**

La femme marocaine en migration : du regroupement familial  
à l'émigration autonome et individuelle

**Robin Cavagnoud**

Vulnérabilités environnementales et stratégies migratoires des familles  
dans les communautés rurales de la région de Puno (lac Titicaca, Pérou)

**Reto Schumacher, Aurélien Moreau**

La mobilité résidentielle des personnes âgées dans le canton de Vaud

---

# Entre tradition et émancipation, analyse des comportements familiaux en Suisse (1955-1970)<sup>1</sup>

RUSTERHOLZ Caroline

## ■ Résumé

*Durant la seconde moitié du xx<sup>e</sup> siècle en Suisse, les comportements reproducteurs et familiaux subissent des modifications profondes ; la fécondité des familles augmente jusqu'en 1964 pour ensuite chuter et s'uniformiser au niveau national dès 1975. Les modèles familiaux se reconfigurent également en lien avec le contexte économique. L'essor des secteurs secondaire et tertiaire permet le relèvement des salaires masculins, encourageant ainsi les femmes à retourner au foyer. Les historien-ne-s démographes ont généralement analysé cette période (1955-1975) comme celle marquant le passage du modèle traditionnel de la famille bourgeoise au modèle individualiste. Le premier modèle est caractérisé par un investissement accru sur l'enfant et par des rôles parentaux différenciés et hiérarchisés. Le second modèle insiste sur l'épanouissement personnel des parents dans une visée égalitaire, les enfants entrant alors en concurrence avec d'autres biens de consommation, ce qui justifierait un recul de la fécondité. Pour autant, cette explication n'a pas fait l'objet de recherches approfondies prenant en compte les représentations et motivations individuelles des parents à limiter les naissances dans une perspective genre.*

*Basée sur une confrontation entre le discours public sur les modèles de parentalité tel que diffusé par les médias et les expériences individuelles de parents des classes moyennes et populaires récoltées grâce à l'histoire orale, cette étude interroge la dichotomie entre modèle familial traditionnel et individualiste. Elle montre que si le modèle de la famille bourgeoise est réaffirmé dans la sphère publique, ce modèle ouvre la voie à des comportements novateurs dans la sphère familiale. Le « bon père » est celui qui procure à ses enfants une formation au-delà de l'école élémentaire, qu'elle soit professionnelle ou académique. Assurer le bien-être familial ne se limite plus à assurer la subsistance, il implique aussi l'accès aux biens de consommation, et le fait de passer du temps avec sa famille. Les mères valorisent leur présence au foyer pour le bien-être des enfants. Ce dernier va encourager les mères à réduire leur fécondité afin d'être disponibles pour leurs enfants. En outre, ce bien-être des enfants devient une raison légitime pour le retour maternel sur le marché de l'emploi, une fois les enfants scolarisés. Ainsi, l'adhésion individuelle au modèle traditionnel de l'homme pourvoyeur et de la mère au foyer dévouée pour ses enfants est synonyme d'une révolution silencieuse des normes de genre au sein de la sphère privée.*

**Mots-clés** : famille, baby bust, genre, parentalité, Suisse

---

<sup>1</sup> Cet article est basé sur une thèse en histoire contemporaine soutenue à l'Université de Fribourg sous la direction d'Anne-Françoise Praz et financée par le Fonds national Suisse de la recherche scientifique. Certaines parties de l'article se retrouvent dans l'ouvrage paru aux éditions Antipodes intitulé : « Deux enfants c'est déjà pas mal ! » Famille et fécondité en Suisse (1955-1970).

Les transformations de la vie familiale sont une thématique largement explorée par l'histoire sociale. Nous savons désormais que le  $xx^e$  siècle correspond à un important changement des comportements parentaux en matière de procréation et de vie familiale en Suisse comme dans le reste de l'Europe. La fécondité des familles suisses chute durant le premier quart du siècle, augmente durant la phase du baby-boom (1937-1964) puis décline à nouveau de façon durable. Même si cette nouvelle baisse de la fécondité ne suit pas le même rythme entre les régions urbaines ou rurales, catholiques ou protestantes, ou entre les différentes classes sociales, elle tend à s'uniformiser au niveau national (Wanner, Fei and Cotter, 1997 ; Schumacher, Oris, et Lerch 2009). Quelles sont les raisons de cette baisse et de son uniformisation à travers les différentes régions ? S'agit-il d'une transformation profonde de la famille et de la manière dont les pères et mères pensaient leur rôle ? Ce passage du baby-boom au baby bust, un « entre-deux jamais questionné » selon le démographe Michel Oris, mérite qu'on s'y intéresse (Oris, 2007).

Les historien-ne-s démographes ont généralement analysé cette période (1955-1975) comme celle marquant le passage du modèle traditionnel de la famille bourgeoise au modèle individualiste (Ariès, 1980 ; Lesthaeghe, 1995 ; Lesthaeghe and Surkyn, 2004 ; Van De Kaa, 1987). Le premier modèle est caractérisé par un investissement accru sur l'enfant et par des rôles parentaux différenciés et hiérarchisés. Le second modèle insiste sur l'épanouissement personnel des parents dans une visée égalitaire, les enfants entrant alors en concurrence avec d'autres biens de consommation, ce qui justifierait un recul de la fécondité. Pour autant, cette explication n'a pas fait l'objet de recherches approfondies prenant en compte les représentations parentales et leur incidence sur la fécondité dans une perspective genre. Combinant sources médiatiques et histoire orale, cet article analyse les changements intervenus dans la culture et la conduite de la parentalité dans deux villes suisses, Lausanne et Fribourg, entre 1955 et 1970.

À chaque époque, des normes de bonne parentalité sont diffusées par des productions culturelles diverses. Nous formulons l'hypothèse que ces normes servent de guide pour les individus dans une période de changement socio-économique. Des recherches historiques récentes ont mis à jour les modèles de parentalité dominants diffusés par les médias.

Pour les années 1950-1960, si le modèle traditionnel de l'homme pourvoyeur reste hégémonique, les pères sont néanmoins encouragés à passer davantage de temps en famille durant les weekends et l'espace familial doit être suffisamment grand pour permettre des espaces récréationnels dans lesquels ils peuvent jouer avec leurs enfants (Duhaime, 2004 ; King, 2012 ; Bell, 2013 ; Rusterholz, 2015). Le rôle des pères dans l'éducation et dans les soins des enfants demeure néanmoins clairement délimité. Les hommes sont enjointés à s'engager pleinement dans leur rôle parental et à participer davantage à la vie domestique, sans toutefois menacer leur masculinité : le père doit exprimer un amour viril et mesuré.

Les modèles de maternité font également l'objet de nombreuses études. En particulier, Kniebiehler (1997) s'est intéressée aux bouleversements dans la conception, la réalité et les représentations du rôle maternel en France depuis 1945. Elle distingue deux temps forts de la maternité : le temps du consentement de la maternité où domine le modèle traditionnel de la mère au foyer qui va de 1945 à 1960, et le temps du ressentiment de la maternité qui se situe entre 1960 à 1980. À l'instar de l'ouvrage de Kniebiehler, plusieurs études consacrées aux représentations des femmes et des mères dans les magazines féminins adoptent également cette dichotomie en deux périodes : idéologie traditionnelle de la mère au foyer jusque dans les années 1970, idéologie féministe ensuite, comme si le passage d'un

modèle à un autre se faisait de manière abrupte (Keller, 1994). Dans la lignée de ces études, nous allons nuancer cette dichotomie et analyser plus finement, dans nos sources, les tensions entre modèle traditionnel et émancipation féminine. La comparaison entre Lausanne et Fribourg permet notamment de repérer la manière dont le modèle traditionnel est reconduit ou subverti.

Nous avons sélectionné quelques-unes de ces productions culturelles pour notre terrain d'enquête et nous avons identifié les modèles de bonne parentalité. Finalement, il s'agit de comprendre si ces modèles sont intégrés par les individus et dans quelle mesure ils s'efforcent de les mettre en pratique. La difficulté de trouver des sources écrites pour documenter la conduite de la parentalité des classes moyennes et populaires incite à recourir à l'histoire orale ; celle-ci est précieuse pour comprendre comment les individus vivaient et comprenaient leur rôle de père et mère et pour repérer leur degré d'adhésion aux modèles parentaux diffusés.

## Méthode et échantillon

Pour la Suisse romande, La période 1955-1970 est une période pivot qui précède la révolution contraceptive des années 1970 et succède à la période nataliste et familialiste de l'entre-deux-guerres. Les améliorations générales du niveau de vie lors du baby-boom, en particulier le redressement des salaires, entraîneraient une généralisation du modèle de la famille bourgeoise aux classes moyennes et populaires. L'augmentation des salaires des maris encourage les femmes issues de ces classes à rester ou retourner au foyer (Lachat, 2014). Comme le montre l'enquête de Keller et Guyot-Noth (1978) sur la Suisse romande, les femmes des milieux populaires aspirent à rester chez elles, à élever leurs enfants, à l'image des femmes des classes supérieures. Cette période marque également une phase de transition qui est celle du passage d'une société « de privations » aux prémices d'une société de consommation. En effet, les parents des enfants nés entre 1955 et 1970 assistent à l'émergence de la société de consommation et vont en devenir les principaux bénéficiaires (Tanner, 1994, 1999). Les contraintes pesant sur eux se modifient, en particulier les contraintes matérielles liées à l'apparition de nouveaux objets de consommation dont la publicité et la télévision vantent les mérites. L'essor économique de l'après-guerre autorise les espoirs d'ascension sociale pour les enfants des classes moyennes et populaires, à condition d'investir dans la formation post-primaire plus poussée (Handwerker, 1986). Et cet investissement est encouragé par les pouvoirs publics qui développent l'offre de formation (Rusterholz, 2015, 2017).

Deux régions emblématiques de deux types de culture sociopolitique et religieuse présente en Suisse ont été choisies : l'agglomération fribourgeoise, région catholique, et l'agglomération lausannoise, région protestante. Le contexte religieux et politique étant une cause des différents rythmes de la baisse de la fécondité dans la littérature scientifique, une telle comparaison permet de mettre en lumière ces variations (Praz, 2005, 2007 ; McQuillan, 2004, 2006). À première vue, cette confrontation semble pertinente pour la période 1955-1970, car les deux régions se caractérisent alors par une hétérogénéité en matière de fécondité. Pourtant, malgré cette hétérogénéité initiale, la fécondité lausannoise et fribourgeoise subit une baisse de même intensité – une réduction de 41 % entre 1965 et 1975 – et tend à s'équilibrer à un niveau similaire à partir du milieu des années 1970. Les conditions locales qui déterminent les modèles de parentalité tendent à se rapprocher. Cette hypothèse renforce l'intérêt d'une étude comparative de deux villes dont les contextes initiaux divergent.

Nous faisons l'hypothèse que dans toute période de changement les individus orientent leurs comportements en fonction des modèles parentaux dominants qu'ils identifient soit en observant et en copiant les individus qui réussissent, soit en s'inspirant des normes diffusées dans la sphère publique. Cette recherche s'intéresse aux normes de « bonnes parentalités » diffusées dans cette période et à leurs variations.

Pour identifier ces normes, nous avons analysé les normes présentées dans la presse généraliste locale : *La Liberté* et *La Feuille d'Avis de Lausanne (FAL)*<sup>2</sup>. Ces journaux locaux sont diffusés principalement dans les classes moyenne et populaire. Dans chacun des quotidiens, nous avons cherché une page thématique similaire permettant la comparaison et susceptible de déployer des discours sur la parentalité. Dans *La Liberté*, nous avons sélectionné les pages intitulées « Au service de la famille » publiées dès 1950<sup>3</sup> et « Dans votre foyer, Madame » qui paraît mensuellement dès 1960 et dont l'ordonnance incombe à Madeleine Butignot<sup>4</sup>. Dans la *FAL*, la page hebdomadaire « La Page de Madame » qui devient « Pour vous Mesdames » en 1960 a retenu notre attention. Si cette page est avant tout dédiée aux lectrices, des articles directement adressés aux lecteurs et plus particulièrement aux pères de famille y paraissent néanmoins ponctuellement.

Finalement, il s'agit d'évaluer l'impact de ces contraintes socio-économiques et culturelles sur la conduite de la parentalité en déterminant si les pères et mères intègrent les normes de « bonne parentalité » dans la manière dont ils/elles se comportent et dont ils/elles évoquent leur expérience. Puisque les égo-documents sont quasiment inexistantes pour les classes populaires, nous avons mené 48 entretiens (28 femmes, 13 hommes et sept couples) avec des individus nés entre 1925 et 1947, parents et mariés entre 1955 et 1970, et issus des classes moyennes et populaires, d'origine suisse et étrangère<sup>5</sup>. Les entretiens ont eu lieu en 2011 et 2012. Afin d'uniformiser l'échantillon selon le profil socio-économique, une distribution similaire des différents types d'occupation professionnelle (profession des époux) dans chacun des deux sous échantillons régionaux est assurée. Nous avons réparti les emplois dans cinq catégories<sup>6</sup>. La catégorie A comprend les métiers de l'artisanat et du petit commerce, la catégorie B comprend les professions libérales supérieures et les cadres (cadres de la fonction publique et professeurs), la catégorie C comprend les professions intermédiaires (professions intermédiaires de l'enseignement, de la santé, de la fonction publique, professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises), la catégorie D comprend les employé-e-s (de la fonction publique, administratifs d'entreprises, de commerce), et la catégories E comprend les ouvriers et ouvrières qualifié-e-s et non qualifié-e-s.

<sup>2</sup> La *FAL* a été choisie car ce journal s'adresse à un public populaire et plus spécifiquement vaudois à la différence des autres journaux plus élitaires qui sont diffusés au delà des frontières du canton de Vaud.

<sup>3</sup> Les auteurs principaux de cette page sont des hommes avec une formation religieuse et des femmes.

<sup>4</sup> Madeleine Butignot devient en 1953 la première femme journaliste à la rédaction de *La Liberté*. Elle est également liée à l'office familiale de Fribourg, une association locale, orientée vers l'aide aux familles nombreuses et les cours ménagers à l'attention des mères, dont l'évêque assure la présidence.

<sup>5</sup> Suivant la chronologie de la vie familiale, le guide d'entretien recoupait des questions ouvertes sur plusieurs thèmes : les projets de vie avant le mariage, l'installation du couple en ménage, la répartition des tâches ménagères, le désir d'enfant, les naissances des enfants, la religion, les relations avec les enfants et les modèles de parentalité.

<sup>6</sup> Ces catégories sont inspirées de la nomenclature française utilisée depuis 1982, et consultable à l'adresse suivante : <http://aehsc.chez.com/csp.htm>.

Description des interviewé-e-s

	Fribourg	Lausanne
Nombre d'interviewé-e-s	24	24
Âge moyen au mariage	23	25.1
Nombre moyen d'enfants	2.7	2.25
Nombre de femmes travaillant à temps partiel ou complet durant le mariage	16	15
Nombre de migrants intra nationaux	7	8
Nombre de migrants internationaux	7	6
catégorie A	4	4
catégorie B	2	4
catégorie C	3	2
catégorie D	5	7
catégorie E	10	7

Si les biais de l'histoire orale sont bien connus (Becker 1987 ; Peschanski 1992 ; Schuman and Scott, 1989 ; Silverman 2006 ; Thompson 1972) cette dernière s'avère particulièrement utile pour répondre aux questions suivantes : les comportements des pères et mères correspondent-ils aux modèles parentaux ? En quoi s'en écartent-ils ? Comment les individus parlent-ils de la parentalité, quel regard portent-ils sur leur expérience ?

## Des modèles parentaux traditionnels sous tensions

Dans un premier temps, nous avons répertorié tous les articles traitant des rôles parentaux dans les journaux mentionnés ; 39 articles ont été dénombrés dans *La Liberté* contre 54 dans la *FAL*. Les articles consacrés à la paternité sont nettement moins nombreux que ceux traitant de la maternité ; 13 (33,3 %) dans *La Liberté* contre 15 (27,8 %) dans la *FAL*. Cette situation est révélatrice de la perception des rôles parentaux ; la mère est le parent principal dans l'éducation des enfants et les hommes doivent subvenir financièrement aux besoins de la famille. Cette hégémonie du modèle de la femme au foyer est légitimée surtout dans la presse fribourgeoise par une référence à un essentialisme des rôles de genre. Le rôle de mère et de femme au foyer est présenté comme conforme à la « nature » féminine. Les qualités de la mère idéale renvoient également au modèle traditionnel de la mère au foyer, à savoir les qualités affectives et relationnelles. Une mère doit être aimante, et toujours à l'écoute de ses enfants et des siens. Découlant directement de cet amour maternel, une deuxième caractéristique de la mère épouse idéale est l'oubli de soi. La mère idéale « sacrifie sa situation » pour le bien de sa famille et plus particulièrement des enfants sans rien attendre en retour. Dans le journal fribourgeois, le sacrifice va jusqu'à l'abnégation. On recommande l'abnégation féminine non seulement par rapport aux enfants, mais également dans les relations de couple. L'épouse doit soutenir son mari discrètement, elle doit l'aider, l'encourager sans qu'il ne s'en doute. L'épouse doit ainsi rester dans l'ombre, ne pas trop s'affirmer. Soutenant encore ce modèle, les journaux utilisent un jargon psychologique (névrose, frustration) où prédomine la figure du délinquant juvénile pour souligner les conséquences directes de



l'absence maternelle sur l'enfant. Notons la précocité du journal fribourgeois dans la diffusion des idées d'experts en psychologie de ce qui deviendra la théorie de l'attachement<sup>7</sup>. Les articles présentant les arguments des psychologues sont publiés entre 1955 et 1965 alors que les articles lausannois sur le même thème ne paraissent qu'en 1970. La valorisation du travail ménager, présenté dans les journaux comme une profession, renforce encore la présence « utile » des femmes à la maison. À partir de 1965, les journaux reconnaissent progressivement la légitimité du travail à temps partiel comme bénéfique pour l'équilibre familial et partant pour le bon développement des enfants. Loin de faire l'objet d'un consensus, cette reconnaissance apparaît comme un compromis : un moindre mal visant à préserver les enfants de l'absence maternelle.

Parmi les modèles paternels véhiculés par nos sources écrites, le modèle dit « traditionnel » occupe de loin la position du modèle hégémonique. Dans la presse locale, trois attributs de ce modèle sont repérables : le chef de famille, l'homme pourvoyeur et enfin, plus en retrait, l'éducateur. Toutefois, ces attributs sont discutés, problématisés, révélant une évolution du modèle dans les deux espaces étudiés. À côté de ce modèle traditionnel, nous percevons les prémises d'un modèle masculin plus investi dans la vie familiale, au niveau de la participation aux tâches ménagères et de l'éducation des enfants. Notons que les textes en question sont clairement minoritaires bien que plus fréquents dans le journal lausannois. Cinq articles présentent le mari comme un homme qui aide sa femme au quotidien : il « se penche avec intérêt sur les tâches ménagères et même les partage avec entrain »<sup>8</sup>. La *FAL* met en scène des pères investis dans les tâches ménagères ; ce comportement est présenté comme un attribut moderne de la paternité, définissant ainsi une nouvelle norme. Le journal ne se contente pas de diffuser ce modèle aux pères de l'époque, il souhaite sa diffusion aux générations futures, renforçant de ce fait l'idée de modernité. Un article appelle explicitement à former des « pères maternels » : « Préparons de même nos garçons à devenir ce père maternel né des nouvelles structures familiales, qui ne répugne plus à participer aux tâches du ménage et aux soins des enfants »<sup>9</sup>. Ce « père maternel » ouvre une brèche en faveur de l'interchangeabilité des rôles, une idée qui demeure exclue pour *La Liberté*, toujours attachée à un essentialisme des rôles de genre.

Dans *La Liberté*, seuls deux articles présentent un père participant aux tâches ménagères. Dans le premier, l'accent est mis sur l'aide apportée par le mari suggérant qu'implicitement cette tâche ne relève pas de sa responsabilité. Cette même idée est renforcée par le deuxième article, qui présente un mari cuisinant lorsque sa femme est malade. Non seulement la situation est exceptionnelle, mais le père au fourneau se révèle tout à fait incompétent : la cuisine est un « champ de bataille ».

Finalement quelles sont les attitudes paternelles, diffusées et valorisées par nos journaux ? Dans *La Liberté*, ces activités paternelles ne sont jamais décrites de manière précise. Au contraire, dans le journal lausannois, on souligne les activités que le père doit faire avec ses enfants pour compenser son absence : discuter, jouer, pratiquer un sport avec eux, leur expliquer son métier. Comment ces modèles de parentalité entrent-ils en résonance avec le vécu individuel ? La partie suivante s'attache à décrire les expériences parentales.

<sup>7</sup> Pour de plus amples renseignements sur la théorie de l'attachement voir : Bowlby, 1969.

<sup>8</sup> CLAIRE Renée, « Les corvées ménagères », in *FAL* du 18 avril 1955.

<sup>9</sup> LEYVRAZ, Jacqueline, « La poupée un jouet pas comme les autres », in *FAL* du 16 décembre 1967.

## Conduite de la parentalité

Les interviews ont été analysées en fonction des différents attributs de la maternité et paternité énoncés par les interviewé-e-s. Ces attributs correspondent à ceux que nous avons identifiés dans les médias, mais avec des pondérations différentes. Le modèle traditionnel des rôles de genre reste dominant. Ainsi, interrogés sur les projets d'avenir conçus dans leur jeunesse, les hommes répondent par leurs projets professionnels, mettant ainsi l'accent sur le rôle de pourvoyeur et le désir d'enfant n'apparaît qu'en second lieu ; en revanche, les femmes insistent sur les projets de vie familiale et se définissent donc par leur rôle d'éducatrice. Le modèle bourgeois de la mère au foyer et de l'homme pourvoyeur est réalisé par plus de 80 % des témoins, soit 36 couples, dont 8 durant tout leur parcours de vie. 28 épouses ont quitté leur emploi avec des enfants en bas âge et ont ensuite repris une occupation à temps partiel ou à plein temps.

Ce modèle traditionnel est cependant bien moins dominant que dans les sources écrites. C'est tout l'intérêt de ces entretiens de montrer les limites auxquelles se heurtent les acteurs et actrices et la manière dont ils font évoluer les normes.

### Le modèle de la mère au foyer

Le modèle de la mère qui abandonne son travail rémunéré pour rester au foyer lorsque les enfants sont en bas âge est le modèle hégémonique dans notre échantillon et concerne 36 femmes sur 48. Huit d'entre elles n'ont jamais repris un emploi. L'hégémonie de ce modèle est perceptible à travers l'absence de répartition des tâches ménagères, et la valorisation du travail ménager.

### L'absence de répartition des tâches ménagères

La majorité des couples de notre échantillon suivent le partage traditionnel des rôles de genre ; à la femme les tâches domestiques et le soin des enfants, à l'homme le rôle de pourvoyeur qui ponctuellement aide sa femme. L'idée de partage des tâches domestiques est peu répandue, suggérant que cette notion voit le jour seulement sous l'impulsion des féministes des années 1970. Cette répartition traditionnelle est clairement résumée par Carlo (1935), immigré italien marié à une Fribourgeoise : « chacun restait dans ses aptitudes, ma femme pour le ménage, elle s'occupait de l'éducation des enfants et puis moi subvenir aux besoins de la famille ».

Les femmes qui sont mères au foyer à 100 % prennent l'entière responsabilité des tâches domestiques, car elles les considèrent comme leur domaine et ne souhaitent pas l'intervention du mari dans « leur » champ de compétences. Par exemple, Sandrine (1935) arrête d'exercer un travail salarié à la venue de son premier enfant en 1962. Sandrine présente les tâches domestiques comme son « boulot » en insistant sur la reconnaissance que lui apportait ce travail :

— *C'est quand même vous qui étiez en charge du ménage ?*

*Sandrine : Oui et pis quelque part, et c'est encore évident maintenant, dans la situation qu'on vit, j'avais besoin de cette reconnaissance-là puisque je ne travaillais pas professionnellement, c'était*

*ça mon boulot. Alors, recevoir un coup de main de temps en temps d'accord, mais pour le reste, j'avais besoin de prendre les choses en main pis de décider comment il fallait les faire où et à quel moment.*

Sandrine insiste sur l'autonomie et l'indépendance que lui procure la gestion du ménage. De même, les hommes interviewés signalent qu'ils n'aidaient que très peu leur femme, car ils percevaient les tâches ménagères comme un domaine féminin au sein duquel ils n'étaient pas forcément les bienvenus. Le témoignage de Ruedi (1930) s'inscrit dans cette idée :

— *Au niveau de l'organisation de la vie quotidienne et des tâches ménagères comment ça se passait ?*

*Ruedi : Vu qu'elle ne travaillait pas eh bien je ne faisais pas grand-chose. Aller promener avec les gamins s'il fallait. Comme ma femme elle allait chanter dans un chœur mixte et bien je gardais les gamins. Autrement non je ne faisais pas. Au ménage je ne faisais pas grand-chose, des bricoles oui s'il y a quelque chose à faire. Autrement non. Elle faisait, c'était son domaine.*

### La valorisation du travail ménager

Les femmes comme les hommes soulignent les contributions féminines à l'économie familiale<sup>10</sup>. Selon la définition des interviewé-e-s, une bonne mère et épouse gère le budget du ménage et prépare de la nourriture équilibrée à ses enfants. La majorité des femmes (30) s'occupent en effet du budget des ménages et arrivent à « joindre les deux bouts » dans des conditions parfois précaires. Cette aptitude est soulignée dans de nombreux entretiens. Monique (1939) valorise le fait qu'elle arrivait à mettre de l'argent de côté :

*Ah ben on faisait avec... il n'y avait quasiment pas d'emprunt donc on faisait avec un salaire, mon mari avait un salaire qui nous permettait de vivre hein sans faire des extras. On n'avait pas de voiture vous voyez (...) mon mari il a toujours été travaillé et sa paie je disposais, c'est moi qui faisais les comptes. Il ne s'est jamais occupé de ça. Oui, mais on avait tellement l'habitude vous savez on a été élevé comme ça, et j'arrivais encore à mettre de l'argent de côté, cinquante francs par mois, c'est rigolo hein ? Mais oui, on s'en sortait, ça jouait.*

Les capacités de l'épouse à contribuer à la production de biens sont également soulignées et valorisées. Par exemple, l'habilité à coudre et à cuisiner à bon marché, mais de manière équilibrée est présentée par de nombreux interviewés comme une qualité de la bonne ménagère et un moyen de faire des économies. L'exemple de Suzanne (1930) illustre cette manière d'économiser l'argent. Face aux moyens limités du ménage qui survit sur le seul salaire paternel, Suzanne reprend alors un emploi à temps partiel comme vendeuse à domicile après la naissance du deuxième enfant, et travaille également chez elle la nuit en confectionnant des collants. Ce revenu supplémentaire est bienvenu :

*Avant, quand j'avais ma fille qui était petite, il fallait serrer la ceinture, faire les fonds de poche, regarder à deux fois avant d'acheter quelque chose. Tandis qu'une fois que j'ai pu commencer à travailler, à gagner quelque chose, on était un peu plus large, ça a ouvert des portes.*

<sup>10</sup> L'article de Caroline Henchoz et Francesca Poglià (2012) montre que pour la période que nous étudions, les femmes fournissent également un important travail ménager à dimension économique qui contribue grandement au bien-être familial.

Le recyclage d'habits et le fait de cultiver un jardin potager sont autant de stratégies développées par Suzanne pour joindre les deux bouts :

— *C'était quoi les stratégies pour économiser ?*

*Suzanne : déjà pas beaucoup de viande. Comme on avait un jardin, beaucoup de légumes, des pommes de terre, des légumes, des pâtes. Du poisson, mon mari allait pêcher de temps en temps. Il allait aussi aux champignons, alors on faisait des bonnes fricassées, ça aidait, ça mettait du beurre sur les épinards. Pour les habits, je cousais beaucoup, je faisais tous les habits de mes enfants. J'achetais aux soldes des restes de coupons, et je faisais leurs habits. Aux chemins de fer, il touchait des manteaux d'hiver, tous les 3 ans, il touchait un nouveau. Alors pour mes enfants, je coupais dans les anciens et je leur faisais des vestes. On appelait ça des cabans.*

### Les qualités de la mère idéale

Les qualités de la mère idéale telles qu'identifiées dans nos entretiens s'apparentent à celles mises en avant dans les journaux analysés et renvoient également au modèle traditionnel de la mère au foyer. La majorité des individus soulignent la disponibilité (30) et l'amour maternel (13), comme les qualités principales et essentielles d'une bonne mère.

La disponibilité maternelle est présentée comme la qualité principale des mères par 30 interviewé-e-s. Notre analyse a mis en évidence trois raisons, invoquées par les témoins, pour légitimer cette disponibilité : l'équilibre psychologique de l'enfant, une forme de distinction sociale, et une manière de respecter les rôles de genre.

Parmi les 36 couples dont l'épouse était mère au foyer, 17 femmes ont cessé d'exercer un travail salarié parce que leur mari estimait que leur place était au foyer à éduquer les enfants, s'inscrivant de ce fait dans les théories psychologiques de l'après-guerre sur la nécessité de la présence maternelle. L'exemple de Jean (1923) illustre cette injonction masculine et cette légitimation de la disponibilité comme garant de l'équilibre des enfants :

*Nous quand on s'est marié, j'ai tout de suite dit, le jour où on a des gamins, toi tu t'arrêtes de travailler, tu t'occupes des enfants. Et puis elle a été d'accord et heureusement et avec ça ben c'est elle qui a élevé pratiquement les enfants, il faut l'admettre. Nous on est au boulot toute la journée on rentre le soir, tard.*

Les femmes interrogées, qui ont décidé elles-mêmes d'arrêter de travailler, insistent également sur leur constante disponibilité comme participant de la bonne éducation des enfants, de leur équilibre. Martine (1930) définit la disponibilité maternelle constante comme qualité essentielle d'une mère :

— *Quel était votre rôle de mère ?*

*Martine : c'était d'être toujours présente, de pouvoir les écouter, d'essayer de bien les comprendre, mais de ne pas les laisser faire n'importe quoi, de les punir s'ils avaient fait des bêtises*

Le fait d'avoir été capable de s'occuper des enfants, d'avoir eu la possibilité de rester à la maison est également une manière pour Martine de se distinguer des classes indigentes, dont les mères doivent travailler pour subvenir aux besoins de la famille. C'est le deuxième indicateur d'une valorisation

de la disponibilité maternelle. Martine souligne que les femmes qui ne travaillaient pas provenaient majoritairement des classes moyennes et supérieures :

*Et pis pour vous c'était qui les femmes qui ne travaillaient pas à cette époque-là ?*

*Martine : C'est des femmes qui avaient de la chance d'avoir un mari qui gagnait beaucoup, c'est tout quoi.*

— *Mais être mère au foyer vous voyez plutôt ça comme une chance ou ?*

*Martine : Oui, oui moi je pense que d'avoir des enfants et de pouvoir s'en occuper c'est quand même une chance.*

Le dernier exemple comporte les trois indicateurs de la légitimation de la disponibilité maternelle : équilibre de l'enfant, distinction sociale et conformité au modèle de la famille bourgeoise. Lotti (1944) travaille au côté de son mari bien qu'elle se définisse comme une femme au foyer :

*Et puis bon une fois mariée, je travaillais plus parce qu'après on était en milieu éducatif il y avait déjà du travail de couple. Et puis après élever mes enfants et à l'époque c'était encore où on pouvait se permettre que la femme reste à la maison. Pis aussi... Donc financièrement on pouvait se permettre et aussi dans la tête des gens c'était comme ça quand on avait des enfants on restait à la maison. C'était encore très répandu hein. Bon euh moi je trouvais que c'était euh le plus beau travail qu'on pouvait faire de, d'être avec ses enfants et puis de leur faire une éducation pour qu'ils s'en sortent. Et pis on doit dire que nos enfants ont bien réussi pis bon des fois je disais « ah, mais on a eu de la chance parce que euh ils sont bien sortis » pis quand je réfléchis je me dis, mais c'est pas seulement la chance c'est aussi parce qu'on s'est donné de la peine on a on, a voulu que ça soit bien. Et pis on s'est occupé d'eux...*

Lotti insiste également sur le fait que la réussite de ses enfants est le résultat d'une bonne pratique de la parentalité ; c'est grâce à la présence maternelle, à la disponibilité parentale que le passage à l'âge adulte s'est déroulé sans heurts.

À côté de la disponibilité maternelle constante, l'amour maternel, l'affection et les capacités d'écoute des mères figurent parmi les qualités maternelles mises en avant aussi bien par les hommes que par les femmes. Les coûts d'avoir des enfants supplémentaires s'avèrent très élevés pour ces femmes en termes d'investissement temporel et émotionnel.

## De la tradition à l'émancipation : le travail salarié des mères

À partir de la scolarisation des enfants, les mères de notre échantillon adoptent majoritairement un autre modèle : celui de la mère travailleuse. Mais là aussi, diverses légitimations du travail des mères sont repérables, qui assignent à ce modèle certaines limites.

### Une nécessité économique

Les conditions économiques des ménages jouent un rôle clé quant au travail salarié féminin. En effet, dans les familles qui vivent dans des conditions économiques difficiles, où le seul revenu du mari n'est

pas suffisant pour vivre décemment, les mères ont un emploi rémunéré pour contribuer à la survie du ménage et au bien-être de la famille. Leur capacité à relever le bien-être familial est présentée, par ces mères, comme un attribut essentiel de la bonne maternité. Dans les entretiens, elles associent cependant la « bonne maternité » à leur disponibilité pour les enfants, qu'elles s'efforcent de garantir malgré leur emploi. C'est le cas pour douze femmes de notre échantillon réparties également entre Fribourg et Lausanne, dont trois ont interrompu brièvement (1-2 ans) leur travail salarié à la naissance de leur premier. Nous les intégrons dans les mères qui ont travaillé tout en ayant des enfants en bas âge. Parmi ces 12 femmes, trois étaient Italiennes et l'une était mariée à un Italien. Notons que toutes les épouses immigrées ou mariées à des immigrés ne travaillent pas forcément à l'étranger. En effet, six couples immigrés préfèrent suivre le modèle de la famille bourgeoise quand bien même ils rencontrent des difficultés financières. Ces femmes travaillaient comme ouvrières dans les usines, comme vendeuses ou travaillaient à domicile, confectionnant des cartons ou des habits. Pour ces dernières, travailler à domicile est une solution pratique du fait des difficultés rencontrées pour la prise en charge des enfants durant la journée. Valérie (1944), vendeuse à Lausanne, fait des remplacements de temps à autre dès la naissance de son enfant – elle demande à sa mère de lui garder son fils – et fait du travail à domicile, car elle valorise la présence maternelle pour l'éducation des enfants :

*C'était problématique parce que bien sûr que je n'osais pas parler à mes parents de nos soucis financiers. Je leur ai menti en disant que pour trois mois, ils avaient urgemment besoin d'une personne pour aider dans les réserves, afin que ma mère puisse garder notre fils. J'avais toujours l'impression que ça l'ennuyait, pourtant elle était disponible. Ensuite, j'ai commencé à faire du travail à domicile. C'était la femme d'une connaissance de mon mari qui faisait des pierres, des marcassites, des bijoux (Son mari ajoute : du triage à la maison). Alors, cela mettait du beurre dans les épinars. Puis j'ai commencé à travailler à l'extérieur lorsque notre fils avait 8 ans. Être présente, quand mon enfant rentrait de l'école, j'aimais bien être là. J'avais des horaires souples qui me le permettaient. Lorsque je travaillais à domicile et qu'il était petit bien sûr j'étais là, mais aussi quand je travaillais à l'extérieur. Je pouvais le surveiller, lui donner les quatre-heures, lui faire faire les devoirs, c'était important. Je ne voulais pas qu'il soit derrière la porte avec la clé autour du cou. Ça non, il n'a pas connu.*

Les femmes qui travaillent à l'extérieur assument majoritairement une double tâche. Malgré leur contribution financière, elles restent néanmoins seules responsables des tâches ménagères et de l'éducation des enfants. Un exemple particulièrement éclairant est celui de Laurence (1937). Laurence a travaillé tout au long de sa vie, alternant travail à temps partiel, travail à domicile et travail à temps plein. Elle insiste sur le fait que le concept de répartition des tâches ménagères était complètement absent de son champ des possibles :

*Et puis au niveau de la répartition des tâches ménagères quand vous travailliez hors de la maison à 100 % comment ça se passait, qui s'occupait du ménage ?*

*Laurence : Alors l'époque était toujours la même, c'était les femmes qui s'occupaient de tout et puis voilà, c'est vrai. Si je demandais un coup de main à mon mari il n'y avait pas de problèmes, mais disons on était élevé comme ça.*

*Francis : J'ai essayé une fois de peler une carotte !*

*Laurence : (Rires) Le travail ménager c'était réservé aux femmes, on était élevé comme ça alors automatiquement, ça suit. Non on n'avait jamais demandé, on n'aurait jamais demandé à notre mari, ça ne m'est jamais venu à l'idée de demander à mon mari de passer l'aspirateur.*

## Entre contribution au bien-être et développement personnel

Dans les familles dont le salaire du mari permet à lui seul la survie du ménage, l'emploi féminin n'est pas indispensable et les épouses retournent au foyer jusqu'à ce que les enfants soient scolarisés. À ce moment, un grand nombre d'épouses reprennent alors un travail salarié à temps plein ou partiel. Aux yeux des femmes interviewées, ce travail comporte deux avantages principaux : il permet l'épanouissement personnel des épouses qui ne se satisfont plus de leur seul rôle de mère au foyer, témoignant de ce fait du malaise mentionné dans les journaux analysés précédemment ; il permet l'acquisition de biens de consommation participant du bien-être familial : télévision, voitures, habits pour les enfants, vacances et parfois achat d'une maison. Notons que même si certaines femmes gagnent parfois plus que leur mari, ce gain n'est jamais présenté comme essentiel au ménage, mais est toujours dépeint comme un surplus, un revenu d'appoint qui permet d'améliorer la vie quotidienne. De surcroît, ce salaire est toujours destiné en premier lieu au bien-être familial. Cette manière de présenter le revenu féminin permet de maintenir la division traditionnelle des rôles de genre.

Par exemple, l'épouse de Giorgio (1940), présente durant l'entretien et qui de temps à autre intervenait dans la discussion, justifie son désir d'exercer un travail salarié à la fois par la contribution au bien-être familial et le besoin de s'occuper :

*— J'ai recommencé à travailler parce que les enfants étaient assez grands et ils étaient toute la journée à l'école. Premièrement question d'argent, pour permettre quelque chose de plus que ce que l'on pouvait et puis en plus, je fais quoi toute la journée à la maison ? Parce que je ne voulais pas m'occuper des enfants des autres. Je me suis déjà occupée des miens c'était déjà bien. À ce moment-là, il y avait assez de travail pour trouver facilement.*

Martine (1930) fait également part de son envie de travailler une fois les enfants scolarisés et invoque l'ennui qui guette la femme au foyer :

*Mais à mon avis, personnellement je trouve que ça va bien depuis tout petit jusqu'à dix ans, douze treize ans, mais je trouve qu'arriver à quatorze, quinze ans, les gamins je trouve que..., la femme qui reste tout le temps chez elle, elle ne s'ouvre pas assez, elle est trop prise par son petit train-train, elle commence à s'ennuyer, elle va sortir boire des cafés avec des petites copines, elle se..., à moins qu'elle ait un hobby vraiment intéressant, je trouve que ce n'est pas une bonne solution de rester mère au foyer quand les enfants sont grands. Donc j'ai repris un travail.*

Monique (1939), Lausannoise, mère de deux enfants, se forme pour devenir professeure de musique et enseigne un jour par semaine, lorsque les enfants entrent à l'école obligatoire. Elle souligne le besoin ressenti d'avoir à nouveau un centre d'intérêt :

*Une femme au foyer qui a que ça, elle est mariée, marmite torchon et pis enfants et pis faut faire attention quand même de ne pas végéter, de ne plus avoir de centre d'intérêt donc parce qu'à l'époque, on n'avait pas tous la télé, donc vous voyez, la vue sur l'étranger tout ça c'était limité à, bon ben le 24 heures, le journal et pis à la radio.*

Les maris de ces femmes ont accepté sans difficulté le désir de leur épouse de travailler à nouveau. Si ces femmes expriment parfois leur envie de sortir « des quatre murs », de combler l'ennui ou le vide qu'elles ressentent, elles ne légitiment jamais le travail rémunéré par le seul besoin d'épanouissement ou d'autonomie financière. Leur revenu est d'abord destiné à relever le niveau de bien-être

de la famille, et surtout des enfants. Par exemple, Léonie (1926), Fribourgeoise, arrête de travailler à la naissance de son premier enfant, car à cette époque « on était pour élever les enfants par la maman, voyez ». Elle reprend son travail de couturière afin d'avoir un peu plus d'argent pour améliorer le bien-être des enfants ; elle présente son mari comme « regardant », un terme désignant son contrôle sur les dépenses. Elle souligne qu'elle s'est « révoltée » et qu'elle a gagné en « liberté » en gardant davantage d'argent pour ses enfants :

*Léonie : Au début, je mettais au ménage au début, vous voyez, et puis après je me suis un petit peu révoltée, j'ai voulu garder un peu pour moi, pas pour moi, mais pour avoir quelque chose, ouais si je voulais faire des cadeaux aux enfants, je voulais quand même avoir mon argent un peu alors voilà. Pour avoir un peu plus, oui à dépenser pour les enfants. Ouais et puis même pour avoir un peu pour moi, pour me débrouiller un peu seule et puis, ouais.*

— *Et puis alors pourquoi vous vouliez avoir votre propre argent, vous vous sentiez comment par rapport à l'argent de votre mari ?*

— *Parce que mon mari il était assez, assez comment il faut dire, on dirait radin, mais il était assez regardant avec l'argent. Oui, oui, ou bien moi je garde un peu le mien, comme ça prendre un peu de liberté.*

— *Ah ouais. Donc quand vous dites avoir de la liberté, qu'est-ce que vous faisiez par exemple avec cet argent ?*

— *Oh qu'est-ce que je faisais, je ne le dépensais même pas, je crois que simplement pour moi en tout cas, c'était plutôt pour avoir pour faire quelque chose aux enfants ou bien, ouais.*

Il est intéressant de noter que si Léonie présente son travail comme un gain de liberté, elle limite toutefois cette idée par celle de faire des cadeaux aux enfants ; elle acquiert de l'autonomie pour investir son argent dans le bien-être des enfants.

Malgré le gain de pouvoir au sein du couple que devrait leur apporter cet apport financier, la répartition traditionnelle des tâches n'est pas modifiée, mais reconduite, trouvant un nouvel allié dans le discours public sur les droits et besoins des enfants. Ainsi, la norme de la disponibilité des mères imprègne toujours les représentations individuelles puisque ces femmes insistent sur leur présence lorsque les enfants rentraient de l'école rendue possible par un travail à temps partiel ou à domicile. Écoutons Véronique (1940) qui reprend un travail à temps partiel, une fois les enfants scolarisés :

*Véronique : On s'est marié en 1964, mais non, c'est vrai qu'on n'avait pas tellement d'ambition, mais j'ai continué à travailler après mon mariage, ce qui changeait en somme de la génération précédente, on travaillait tous les deux et j'étais bien décidé à arrêter de travailler pour avoir mes enfants, mais de reprendre après le travail en somme, ça c'était clair et net je n'aurais pas envisagé de rester tout le temps à la maison.*

— *Et pourquoi ça ?*

*Véronique : parce que je trouvais ça, je déteste le ménage, j'avais un métier que j'aimais donc je trouvais vraiment que non, tant qu'ils étaient petits j'étais d'accord, mais à l'époque ça allait, mais le problème des jeunes couples aujourd'hui, c'est que les salaires ne permettent pas d'avoir qu'un seul salaire pour travailler, le salaire du mari ne suffit plus. Mais là j'avais encore la chance que le salaire de mon mari m'a permis de ne pas travailler. Oui je crois que je ne concevais pas*



*de continuer de travailler tant que mes enfants étaient petits. Et peut-être si j'avais pas aimé mon boulot je ne serais pas retournée travailler. Mais j'avais besoin de sortir quand même de voir autre chose hein. Les courses et les enfants... il fallait autre chose. Et puis aussi, avant quand je travaillais ça allait, je savais que je gagnais ma vie. Mais après quand j'étais à la maison et que je travaillais plus ça m'a dérangée. C'est ça qui m'a refait travailler et là j'avais mon propre compte. Au début, j'étais la petite femme soumise, mais après... Ça a dû être un peu difficile pour ces messieurs, car on a évolué plus vite. Et puis bon j'étais une maman présente, de toute façon à un moment j'ai travaillé, je travaillais à mi-temps. Dans le médical, car c'était le plus pratique (...) donc l'après-midi j'étais là pour quand les enfants rentrent à 16 h. Mon mari assumait tout financièrement et moi c'était pour des extras, des vacances. On a essayé de mettre ma fille dans un établissement privé. Ça, c'est moi qui assumais. C'était ça le beurre sur les épinards (rires).*

Plusieurs éléments sont intéressants dans le témoignage de Véronique. L'autonomie financière est invoquée parmi les raisons la poussant à reprendre un travail. Elle insiste sur le changement des rapports de pouvoir au sein du couple, le travail rémunéré signifiant la fin de la soumission. Cette remarque, qu'elle complète en précisant que cela devait être « difficile pour les messieurs », suggère que des tensions ont été présentes au sein du couple, tensions qui reflètent la transgression et le changement des normes traditionnelles de genre. Véronique présente également l'épanouissement personnel comme l'une des raisons participant de son désir de travailler. Son salaire est décrit comme un salaire d'appoint, qui « met du beurre sur les épinards » permettant à la famille de faire des extras. Notons également que le salaire de Véronique est pendant un temps destiné à payer une école privée à sa fille qui a des difficultés scolaires, il est donc également investi dans la qualité des enfants.

## Modèles de paternité

### Des chefs de famille contestés

Plus de la moitié des interviewés (26 sur 48) s'inscrivent dans un modèle « traditionnel » de père, défini d'abord comme chef de famille, père pourvoyeur, mais comme un éducateur en retrait. L'attribut de chef de famille est mis en avant par 8 témoins, mais la question de l'autorité paternelle est l'objet d'un débat, voire d'une contestation de la part des épouses. En effet, l'autorité paternelle n'est plus indiscutable, car la définition du bon père passe par la valorisation du temps passé avec les enfants ainsi que par une relation émotionnelle plus proche. Deux exemples illustrent ces contestations. Le premier est celui de Stéphanie (1924), mère fribourgeoise de trois enfants. Elle présente l'autorité comme la caractéristique principale de son mari et elle souligne qu'elle aurait souhaité qu'il soit plus affectueux avec ses enfants :

*Et bien ça a été dur parce que lui il n'avait pas du tout le caractère avec les enfants. Il était trop dur, il avait ce genre, trop sévère, et les enfants ils ne supportaient pas ça. Des fois ils lui en voulaient avec ça. Alors moi je n'acceptais pas, on a eu beaucoup de luttes les deux avec ça. J'aurais bien aimé qu'il soit plus affectueux avec les enfants, un peu leur faire comprendre ce que c'est que la vie.*

Le caractère trop autoritaire du mari de Stéphanie provoque des conflits au sein du couple qui reflètent un changement au sein du modèle paternel ; même si l'autorité semble être l'attribut principal du mari de Stéphanie, cette dernière n'accepte plus cette situation et cherche à changer ce modèle en faveur d'un père plus investi.

Suzanne (1930), mère lausannoise de trois enfants, décrit son mari comme un bon père, même si elle souligne qu'il était parfois trop sévère. Son témoignage illustre la vision essentialiste des rôles de genre puisque Suzanne souligne le rôle de confidente qu'elle représentait, et celui d'autorité que son mari représentait. Toutefois, Suzanne ouvre une brèche dans cette répartition puisqu'elle souligne que sa fille se confiait également à son père et que ce dernier était très aimé de ses enfants et qu'il passait du temps avec sa famille :

*Mon mari aussi était strict. Alors si on avait décidé quelque chose surtout pour les choses importantes, ce n'était pas oui et ensuite non, et après on change d'avis. Ce qui était dit était dit et ils le savaient. Il se faisait respecter. Je trouvais mon mari trop sévère, il était trop droit comme ci comme ça. Mes enfants en avaient presque un petit peu peur. Mais ils adoraient leur papa, mais ils le respectaient plus qu'ils ne me respectaient. Moi j'étais, s'ils avaient quelque chose à confier c'est à moi qu'ils confiaient. Quoique ma fille, avec son papa, elle se confiait à son papa, lorsqu'ils allaient aux champignons les deux. Elle adorait aller aux champignons avec son papa. Alors là, quand ils allaient aux champignons, elle lui confiait ses petits chagrins d'amour. Avec son papa. Elle a fait de la montage aussi avec son papa. Il adorait sa fille et elle aussi. C'était quelque chose son papa.*

### Les pères pourvoyeurs sous pression

Parmi nos témoins, 18 individus présentent le rôle de pourvoyeur comme attribut principal du modèle paternel, et parmi ceux-ci, 15 sont issus des classes populaires, dont 7 d'origine immigrée. Ainsi l'attribut de l'homme pourvoyeur semble déterminé par l'origine géographique et par la classe sociale. Une légère prédominance du modèle est perceptible à Fribourg, dix individus contre huit à Lausanne. Les témoignages attestent des nouvelles exigences pesant sur le père pourvoyeur, qui ne doit plus se contenter d'assurer la subsistance des siens, mais leur permettre l'accès à de nouvelles commodités. Ces exigences sont avancées par la quasi-totalité des pères d'origine immigrée, sans doute pour insister sur leur capacité à faire jouir leur famille des standards de vie suisses.

Ainsi, Giorgio (1940), installateur sanitaire italien, père de deux enfants, cumule deux emplois pour offrir un certain niveau de vie à sa famille :

Giorgio : Je devais même faire un deuxième travail complémentaire pour arrondir la fin du mois pour pouvoir permettre à la famille de ne rien manquer (...) Mais le jour où notre fils est arrivé, elle a arrêté de travailler. C'est clair que j'avais quitté mon travail avec l'entreprise zurichoise où j'avais un déplacement et c'est vrai qu'à l'époque c'était beaucoup c'était 1 000 francs de déplacement, mais je ne me suis pas dégonflé, je me suis trouvé... en 1974 par là autour, j'ai trouvé un travail complémentaire. Parce que, même si à l'époque le loyer c'était pas cher, la femme à la maison et les enfants, on arrivait à vivre, mais je voulais quand même offrir à ma famille un niveau de vie un peu plus décent sans les priver de les nourrir, de les habiller, et surtout, surtout, les vacances. Parce que je viens d'une région qui est merveilleuse. (...) le but était de chercher à leur donner une certaine éducation, être vigilant, donc suivre l'école, les gâter, leur offrir des jouets, des vacances dans la limite de nos possibilités.

L'achat d'objets de consommation est fréquemment invoqué dans la définition d'un bon père. Pascal (1942), père fribourgeois de deux enfants, explique qu'il était là pour combler les besoins des enfants. Il explique ce qui pour lui était important en tant que père :

*Pascal : un bon papa, il écoute ses enfants, il est là quand ils en ont besoin, c'est pas très compliqué un bon papa, c'est pas faire des gamins et aller faire la foire à côté, une famille c'est une famille. Une famille, ça se fait à la maison, ça se fait pas dans les bals, dans les fêtes et dans les bistrots. Ouai et puis un bon papa, c'est quand la famille a besoin de quelque chose, ou alors tu as un enfant qui demande à l'école, il y a ci et ça, je sais pas, par exemple une calculatrice, bien qu'à cette époque ça existait pas, et bien moi je suis là pour répondre pour dire oui ou non. Il faut être là pour un coup de main pour un renseignement, etc. Mais je dirais moi de mon côté j'ai jamais eu de problème, ce que ma femme proposait pour les enfants, j'ai jamais eu de problème à dire oui et j'ai rarement dû refuser quoi que ce soit. Ou alors si je refusais tel ou tel truc c'est qu'on avait pratiquement la même chose ou moins cher ailleurs.*

Le témoignage de Pascal est intéressant à plus d'un titre. Tout d'abord, Pascal souligne la présence physique du père dans le foyer. Néanmoins, lorsqu'il explique concrètement les besoins de ses enfants, il cite des objets plus qu'il ne définit le temps passé avec eux ; procurer des biens matériels aux enfants est synonyme de pallier leurs besoins. Un autre élément est également à soulever. Pascal explique qu'il n'a jamais dû dire non à une demande de sa femme se présentant ainsi comme un éducateur en retrait. Cette idée est encore renforcée par l'utilisation de l'expression « il faut être là pour un coup de main ». Cette réflexion nous amène à notre dernier attribut du « père traditionnel » : l'éducateur en retrait.

Parmi les dix-huit individus valorisant l'attribut de pourvoyeur, quatorze personnes, réparties également entre Lausanne et Fribourg, soulignent que cet attribut engendre une moindre implication des pères dans l'éducation des enfants. De cette situation découle une responsabilité féminine dans l'éducation des enfants. Un homme fait part de ses regrets quant à son trop grand investissement dans le travail. Benjamin (1925), père de deux enfants, voyage beaucoup et est souvent absent :

— *Pour vous c'était quoi être un bon papa, qu'est-ce qu'il vous semblait important pour vos enfants ?*

*Benjamin : en premier lieu, être disponible pour les enfants et là je l'étais au 50 %. Au départ, disons à la Chaux-de-Fond je rentrais à midi, je rentrais le soir et j'étais effectivement disponible. Mais j'étais disponible jusqu'à ce que la fille ait deux ans et après je ne l'étais plus. Mais au moment où j'étais à la maison, disons le week-end, j'avais du travail par-dessus la tête que je liquidais ici. Donc disons que ma femme essayait que mes enfants ne viennent pas trop me déranger ou me demander quelque chose. C'est elle qui prenait sur elle. Mais disons, euh du fait que c'est elle qui s'est occupée de mener la barque avec les enfants. Et après ben disons ils étaient grands, ils ont commencé à fréquenter et ça m'a échappé tout ça. Je suis passé à côté.*

Un second exemple d'un père très investi dans son travail est celui de Carlo (1935). Durant l'interview, Carlo parle de son parcours professionnel avec entrain, présentant les différentes étapes de sa vie professionnelle en détail, s'attardant sur les stratégies qu'il a développées pour obtenir de meilleurs emplois. Lorsque nous l'interrogeons sur les projets familiaux, Carlo répond précisément à nos questions, mais retourne systématiquement à la thématique de sa vie professionnelle, traduisant l'importance que le rôle de père pourvoyeur revêtait pour lui. Carlo est conscient que le temps passé au travail — ce dernier enchaînant parfois plusieurs jobs à la fois — lui faisait manquer certains aspects de la vie familiale. Toutefois, il éprouve le besoin de préciser que son absence n'était pas synonyme de non-investissement vis-à-vis de ses enfants puisqu'il a enseigné le langage des signes à sa fille qui était malentendante :

*Moi je travaille pour le plaisir du travail, malheureusement. Je dis malheureusement parce que des fois on sacrifie au travail d'autres valeurs comme la famille et autres. Mais d'un autre côté je ne peux pas dire que je ne me suis pas occupé de ma famille. Quand mes enfants avaient besoin de moi, j'étais toujours présent. Par exemple, ma fille qui était malentendante, je me suis beaucoup occupé d'elle pour lui enseigner le langage parlé puisqu'à l'école où elle allait, il y avait plutôt, il y avait le langage oral, ils ne voulaient pas le langage gestuel suite à une loi qui était sortie en 1960 au congrès de Milan où pratiquement la langue des signes était défendue dans les écoles pour sourds. Donc ils devaient faire le langage oral pour pouvoir s'exprimer, chose qui me convenait parfaitement parce que je pouvais m'occuper (...)*

Carlo attribue une grande importance à la formation de ses enfants et n'hésite pas à investir du temps pour la qualité de ces derniers :

*Pour moi, c'était important qu'ils aient une très bonne formation scolaire ou professionnelle, disons ils auraient pu faire un apprentissage, ça ne m'aurait pas gêné, mais toujours en fonction de leurs possibilités. Pour l'éducation scolaire, c'était moi qui m'occupais pour faire les devoirs avec eux.*

La majorité des individus adhèrent à la division traditionnelle des rôles de sexe puisqu'elles présentent la responsabilité féminine dans l'éducation des enfants comme une répartition normale des rôles. Il est alors demandé que le père ne contredise pas la maman et soutienne ses décisions. Véronique (1940) se présente comme étant responsable entièrement de l'éducation des enfants :

— *Et puis quand il s'agissait de prendre des décisions pour les enfants qui les prenait ?*

*Véronique : On était assez d'accord, mais c'est vrai que c'est là qu'on se rend compte qu'à l'époque c'était le mari devait ramener l'argent et les femmes s'occupaient de tout. Il ne faisait pas les leçons avec les enfants. Et je me souviens, il travaillait le samedi matin, le samedi matin il allait travailler. Il était obligé hein, la seule fois où il n'était pas allé travailler on lui a reproché. Mais ils travaillaient comme des fous. Mais il voulait gagner de l'argent, c'est vrai qu'on était gâté on partait en vacances chaque année, il gagnait bien sa vie. On était dans la bonne moyenne. Je dis pas qu'il était absent, il était sympa avec les enfants et puis on sortait, on faisait de la marche, on allait se balader, mais c'est vrai que c'est moi qui gérais tout.*

— *Qu'est-ce qui était important qu'un père fasse ?*

*Véronique : Eh bien surtout qu'il ne contredise pas sa femme. Dans l'éducation des enfants c'est épouvantable quoi, quand il y en a un qui dit ça et l'autre le contraire, c'est horrible quoi.*

## Vers des pères plus investis

Le deuxième modèle présent au sein de nos entretiens est celui d'un père plus investi dans les tâches éducatives. Ce modèle regroupe 22 individus de notre échantillon : 11 de Fribourg et 11 de Lausanne. Ces pères proviennent de tous les milieux (migrant et natifs). Dans ce modèle, la transmission intergénérationnelle de valeurs et de savoir, le temps passé avec les enfants le week-end et l'initiation au sport sont autant d'attributs essentiels du bon père. Cette implication des pères dans l'éducation des enfants reflète les nouvelles contraintes pesant sur les pères en termes d'investissement temporel et de qualité des enfants. Jean (1933), Lausannois, définit le temps passé avec ses deux enfants le week-end comme la caractéristique principale d'un bon père :

*Moi le samedi et le dimanche, c'était de promener avec eux, dans les bois en montagne ou comme ça. Bon la maman venait avec nous le dimanche, mais le samedi je partais seul avec eux faire un tour et pis bon pour discuter avec eux, voir s'il y avait des questions ! Ils posaient des questions, je faisais remarquer des choses qu'ils devaient ou ne devaient pas faire. Mais ça a toujours été des choses, soit c'est eux qui posaient la question, soit c'est moi qui remarquais, mais sans que ça soit commandé.*

Lotti (1944) présente les capacités de communication de son mari comme un signe de bonne paternité. Elle le définit comme un père qui n'a pas besoin de faire preuve d'autorité pour être respecté par ses enfants, car il leur explique et enseigne les attitudes et comportements à avoir :

*Mon mari s'est beaucoup occupé aussi des enfants et euh, bon c'est pas parce qu'il est éducateur, mais il a quand même un feeling, mais il est devenu éducateur parce qu'il avait ce quelque chose qu'on peut pas apprendre, qu'on a. Lui il arrive, il doit jamais gueuler, il doit jamais mettre des limites par exemple à nos enfants il a jamais dit vous devez être là à 10 h. Oh c'était un bon père, c'était quelqu'un de sensible, quelqu'un qui sent les choses et ça passait toujours harmonieusement (...) Mon mari a toujours dit, un enfant est aussi respectueux qu'un adulte. Il leur expliquait pourquoi il y a un non, pas juste non un point c'est tout tu fais ce que je dis. Les enfants savaient pourquoi on disait non et pis euh ça allait toujours tout rond.*

L'exemple de François (1935) illustre l'idée de transmission comme l'une des caractéristiques de ce nouveau père investi :

*François : puis simplement pour transmettre certaines choses. On ne peut pas parler de patrimoine, moi je n'ai pas de patrimoine à transmettre, mais j'entends des souvenirs de famille, des trucs importants. Si vous n'avez personne, vous n'avez rien, ça part tout à la poubelle, moi je ne pourrais pas supporter ça, moi. Voilà, transmettre quelque chose*

— *Et puis alors pour vous, c'était quoi être un bon père ?*

*François : Un, c'est déjà être respecté des enfants, première chose, enseigner les choses de base, la politesse, le savoir-vivre et puis le savoir manger aussi parce qu'on ne peut pas manger n'importe comment, on ne mange pas des spaghettis avec les mains. Il faut de la tenue un petit peu, il suffit qu'on aille chez quelqu'un, on aime bien que les enfants ils aient un peu de tenue. Et puis deuxièmement, que les gamins ils aient aussi du plaisir d'être avec moi, on peut rigoler. Moi j'étais un manuel à la base, je leur ai beaucoup enseigné de choses manuelles et puis ils ont bien aimé parce que ça leur a rendu service après. Ça lui rend, j'en ai plus qu'un encore de fils, mais ça lui rend encore service maintenant. Alors on peut transmettre que ce qu'on a, on ne peut pas transmettre ce qu'on n'a pas ou bien, ouais il faut du concret.*

— *Donc vous faisiez des activités avec eux, vous leur appreniez à faire des choses ?*

*François : Ouais. Quand on allait à la forêt faire des pique-niques dans les pâturages, je leur apprenais à faire un feu. Ce n'est pas évident de faire un feu quand on ne sait pas. C'est des petites choses qui ont l'air de rien, mais une fois qu'elles sont ancrées là-dedans et bien elles restent.*

François souligne le temps investi pour les activités partagées avec son enfant, il reconnaît ainsi le coût d'opportunité de l'enfant. Ce coût est d'autant plus élevé que François valorise son rôle d'enseignant qui apprend des choses à ses enfants, leur transmet son savoir. Les bénéfices retirés par son rôle de père sont de l'ordre du sentiment de compétence qui s'identifie dans les expressions « si vous n'avez

personne, vous n'avez rien, ça part tout à la poubelle, moi je n'aurais pas pu supporter cela », « avoir fait quelque chose d'intelligent pour la suite ».

Soulignons que cinq pères aident leur femme pour les tâches ménagères durant le week-end. L'investissement dans les tâches ménagères est présenté comme une adaptation au retour des mères sur le marché de l'emploi ; ces mères reprennent un travail à temps partiel lorsque les enfants sont scolarisés, comme l'illustre l'exemple de Sylvie (1933), mère fribourgeoise de deux enfants. Sylvie explique que son mari s'occupait de leurs enfants et l'aidait pour les tâches quotidiennes lorsqu'elle travaillait :

*Sylvie : Et bien que je pourrais de nouveau commencer à aller travailler le samedi. Il a dit « si tu te sens, enfin capable de, ça te dirait ? » J'ai dit oui, il dit « mais moi ça ne me fait rien de garder les enfants le samedi ! ». Quand on était samedi et dimanche quand il était là, il m'aidait, par exemple il faisait la vaisselle ou bien il passait vite un peu l'aspirateur. Il aimait faire la cuisine. Le soir ça ne lui faisait rien de jouer encore un peu avec les enfants. Bon après il n'allait pas au lit tard parce qu'il se levait toujours tôt le matin, toujours 5 h, 5 h 30, il partait, après il était loin toute la journée, quoi.*

— *Et puis c'était quoi pour vous un bon papa ?*

*Un bon papa, et bien c'est quand il s'occupait aussi des enfants quand il était là, c'est ce que mon mari a fait.*

Ces nouvelles contraintes posées à la « bonne paternité », aussi bien du point de vue de l'investissement dans la formation que du relèvement du bien-être des enfants, constituent une forte incitation à réduire la taille de la famille et encouragent les pères à coopérer avec leur épouse dans la contraception maritale. Cette situation pourrait expliquer le déclenchement du baby bust, repéré en Suisse et dans d'autres pays occidentaux vers le milieu des années 60.

## Conclusion

Entre 1955 et 1970 en Suisse romande, les modèles traditionnels de l'homme pourvoyeur et de la mère au foyer sont largement diffusés par les médias. Ces modèles sont intégrés par les interviewé.e.s mais avec des pondérations différentes. Trois modèles féminins coexistent au sein de nos entretiens. Le premier modèle est celui de la mère au foyer qui arrête son emploi rémunéré lorsqu'elle a son premier enfant et qui demeure femme au foyer tout au long de sa vie. Ce modèle semble être graduellement remplacé par un second modèle ; celui de la mère au foyer durant les premières années de la vie de l'enfant mais qui reprend un travail rémunéré, une fois les enfants scolarisés. Les qualités essentielles de « la bonne mère » résident dans sa disponibilité totale lorsque ses enfants sont petits et de son inclination « naturelle » à l'affection. Ce modèle de la mère constamment disponible pour les tout-petits apparaît également pour ces femmes comme un marqueur social. Si ces mères ressentent le besoin de faire autre chose que « d'être mère au foyer » lorsque les enfants sont absents durant la journée, c'est-à-dire de retrouver un statut social par le travail, elles insistent surtout sur leur contribution au relèvement du bien-être familial. De ce fait, plutôt que d'une volonté d'émancipation des femmes, le retour sur le marché de l'emploi apparaît davantage comme une volonté de se conformer au modèle de la mère au foyer entièrement dévouée à sa famille. Un troisième modèle est celui des mères qui travaillent par

obligation financière tout au long de leur vie. Ce modèle est majoritairement présent dans les strates les plus pauvres des classes populaires, au sein desquelles le salaire du mari ne suffit pas à assurer la survie du ménage ou les balbutiements d'un certain bien-être familial. Pour ces mères, leur contribution financière à la survie du ménage et au relèvement du bien-être familial est valorisée. En revanche, la norme de disponibilité est toujours présente, témoignant d'une difficile articulation travail-famille. Ce travail rémunéré féminin n'altère par la division traditionnelle des tâches au sein de la famille : les femmes continuent à être les seules responsables des tâches domestiques. La double tâche est une réalité pour ces femmes mais ces dernières n'expriment aucune frustration face à cette situation qu'elles considèrent comme « normale ». Quant aux modèles paternels, le modèle traditionnel du chef de famille est en voie d'être dépassé au tournant des années 1960 ; son autorité est contestée par les épouses et les individus valorisent des pères plus investis dans l'éducation des enfants. En outre, le père pourvoyeur voit l'éventail des exigences financières pesant sur lui se développer. Ces dernières ne se limitent plus à la seule subsistance de la famille. Dorénavant, les salaires masculins doivent également permettre l'accès aux loisirs, plus particulièrement aux vacances et autres objets de consommation. Ces nouvelles responsabilités ne sont pas le fait d'une classe sociale ni d'une origine géographique particulière mais concernent l'ensemble des pères de notre échantillon.

Une convergence des comportements et des modèles décrits par les individus au-delà des espaces géographiques est repérable. L'appartenance à différentes strates des classes sociales joue, en revanche, un rôle déterminant dans la définition des modèles de parentalité. Les migrant-e-s internationaux peuvent majoritairement être inclu-e-s dans les strates les plus pauvres de notre échantillon et leur comportement est semblable à celui des couples suisses appartenant à ces mêmes strates.

Ces témoins font donc partie d'une génération transitoire qui voit l'affirmation du modèle de la double tâche. Ce modèle, développé par les ouvrières pour des questions de nécessité au début du siècle, est repris par les petites classes moyennes et les classes populaires des années 1950 pour accéder aux biens de consommation. En outre, ces modèles de parentalité qui attribuent à l'enfant une position centrale encourage les individus à limiter les naissances.

## Bibliographie

- Aries P. 1980. Two successive motivations for the declining birth rate in the West, *Population and Development Review*, 6, 645-650.
- Bell J. 2013. Putting Dad in the Picture : fatherhood in the popular women's magazines of 1950s Australia, *Women's History Review*, 22, 904-929.
- Becker J.-J. 1987. Le handicap de l'a posteriori, *Les cahiers de l'IHTP*, 95-99.
- Bowlby J. 1969. *Attachment*, London, Hogarth Press.
- Duhaime V. 2004. Les pères ont aussi leur devoir : le discours du mouvement familial québécois et la construction de la paternité dans l'après-guerre, 1945-1960, *Revue d'Histoire de l'Amérique française*, 57, 535-566.
- Henchoz C., Pogliani Miletta F. 2012. Les larmes de ma mère. Comprendre le processus de démocratisation de l'économie familiale par les contributions financières des femmes et leur perception par les hommes, *Revue suisse de sociologie*, 38, 401-419.

- Handwerker W. P. 1986. The Modern Demographic Transition : An Analysis of Subsistence Choices and Reproductive Consequences, *American Anthropologist*, 88, 400-417.
- Keller M., Guyot-Noth E. 1978. *Femmes, Fécondité, Quels avenir ?* Vevey, Editions Delta S.A.
- Keller K. 1994. *Mothers and work in popular American magazines*. Westport, Greenwood Press.
- King L. 2012. Hidden Fathers ? The significance of Fatherhood in Mid-Twentieth Century Britain, *Contemporary British History*, 20, 25-46.
- Kniebihler Y. 1997. *La révolution maternelle. Femmes, maternité, citoyenneté depuis 1945*. Paris, Perrin.
- Lachat S. 2014. *Les pionnières du temps : vies professionnelles et familiales des ouvrières de l'industrie horlogère suisse (1870-1970)*. Neuchâtel, Éditions Alphil, Pr. Univ. Suisse.
- Lesthaeghe R. 1995. La deuxième transition démographique dans les pays occidentaux : une interprétation, *Transitions démographiques et sociétés*, Chaire Quetelet, Institut de Démographie, Université Catholique de Louvain, Louvain-la-Neuve, 133-180.
- Lesthaeghe R., Surkyn J. 2004. Value Orientations and the Second Demographic Transitions (SDT) in Northern, Western and Southern Europe : an Update, *Demographic research*, Max-Planck-Gesellschaft, 3, 45-86.
- McQuillan K. 2006. The Evolution of Religious Differences in Fertility : Lutherans and Catholics in Alsace, 1750-1860, in Derosas Renzo, Van Poppel Frans (dir), *Religion and the Decline of Fertility in the Western World*, Dordrecht, Springer, 133-47.
- McQuillan K. 2004. When Does Religion Influence Fertility ?, *Population and Development Review*, 30, 25-56.
- Peschanski D. 1992. Effets pervers, *Les cahiers de l'IHTP*, 21, 45-55.
- Praz A.-F. 2005. *De l'enfant utile à l'enfant précieux : filles et garçons dans les Cantons de Vaud et Fribourg (1860-1930)*, Lausanne, Éditions Antipodes.
- Praz A.-F. 2007. Gender and Religion Shaping the Pace of Fertility Decline, *Gendering the Fertility Decline in the Western World*, Bern, Peter Lang, (Population, Famille et Société).
- Oris M. 2007. *Aux origines de la deuxième transition démographique en Europe : une relecture des enquêtes fécondité-famille entre 1966 et 1972*. Papier présenté à 7<sup>e</sup> journées scientifiques *Mémoire et démographie : regards croisés au Sud et au Nord*, Québec, 19-22 juin.
- Rusterholz C. 2015. Costs of Children and Models of Parenthood Comparative Evidence from Two Swiss Cities, 1955-1970, *Journal of Family History*, 40, 208-229.
- Rusterholz C. 2015. Fathers in 1960s' Switzerland : A silent revolution ?, *Gender and History*, 27, 828-843.
- Rusterholz C. 2017. *Deux enfants c'est déjà pas mal, Famille et fécondité en Suisse, 1955-1970*. Éditions Antipodes, Lausanne.
- Schuman H., Scott J. 1989. Generations and Collective Memories, *American Sociological Review*, 54, 359-81.
- Schumacher R., Oris M., Lerch M. 2009. From Divergence to Convergence. A District-level Analysis of Swiss Fertility Indexes, 1870-2000. *Inaugural Conference of the Laboratory of Historical Demography of the Max Planck Institute for Demographic Research*, Rostock, Germany.
- Silverman D. 2006. *Interpreting Qualitative Data : Methods for Analyzing Talk, Text and Interaction*, London, SAGE.
- Tanner J. 1994. Die Schweiz in den 1950er Jahren. Prozesse, Brüche, Widersprüche, Ungleichzeitigkeiten. Blanc Jean-Daniel Blanc, Luchsinger Christine (dir). *Achtung : die 50er Jahre ! : Annäherungen an eine widersprüchliche Zeit*, Zürich, Chronos, 25-28.



- Tanner J. 1999. Lebensstandard, Konsumkultur und American Way of Life seit 1945. Leimgruber Walter, Fischer Werner (dir). « *Goldene Jahre* » zur *Geschichte der Schweiz seit 1945*. Zürich : Chronos Verlag.
- Thompson P. 1972. Problems of Method in Oral History, *Oral History*, 1, 1-47.
- Van De Kaa D. 1987. Europe's second demographic transition, *Population Bulletin*, 42,1-59.
- Wanner P., Fei P., Cotter S. 1997. Spatial and temporal changes in fertility in Switzerland since 1981. Some possible explanations for observed trends, *Revue suisse de sociologie*, 23, 491-506.